



# GIMA

PROFESSIONAL MEDICAL PRODUCTS

## OTOSCOPIO F.O. GIMALUX GIMALUX F.O. OTOSCOPE OTOSCOPE F.O. GIMALUX GIMALUX F.O. OTHOSKOP OTOSCOPIO F.O. GIMALUX OTOSCÓPIO F.O. GIMALUX ΩΤΟΣΚΟΠΙΟ F.O. GIMALUX OTOSCOP F.O. GIMALUX F.O. GIMALUX OTOSZKÓP F.O. GIMALUX منظار الأذن



- È necessario segnalare qualsiasi incidente grave verificatosi in relazione al dispositivo medico da noi fornito al fabbricante e all'autorità competente dello Stato membro in cui si ha sede.
- All serious accidents concerning the medical device supplied by us must be reported to the manufacturer and competent authority of the member state where your registered office is located.
- Il est nécessaire de signaler tout accident grave survenu et lié au dispositif médical que nous avons livré au fabricant et à l'autorité compétente de l'état membre où on a le siège social.
- Jeder schwere Unfall im Zusammenhang mit dem von uns gelieferten medizinischen Gerät muss unbedingt dem Hersteller und der zuständigen Behörde des Mitgliedsstaats, in dem das Gerät verwendet wird, gemeldet werden.
- Es necesario informar al fabricante y a la autoridad competente del Estado miembro en el que se encuentra la sede sobre cualquier incidente grave que haya ocurrido en relación con el producto sanitario que le hemos suministrado.
- É necessário notificar ao fabricante e às autoridades competentes do Estado-membro onde ele está sediado qualquer acidente grave verificado em relação ao dispositivo médico fornecido por nós.
- Σε περίπτωση που διαπιστώσετε οποιοδήποτε σοβαρό περιστατικό σε σχέση με την ιατρική συσκευή που σας παρέχουμε θα πρέπει να το αναφέρετε στον κατασκευαστή και στην αρμόδια αρχή του κράτους μέλους στο οποίο βρίσκεστε.
- Orice accident grav produs, privitor la dispozitivul medical fabricat de firma noastră, trebuie semnalat producătorului și autorității competente în statul membru pe teritoriul căruia își are sediul utilizatorul.
- A gyártónak, illetve a székhely szerinti tagállam illetékes hatóságának jelezni kell bármilyen olyan súlyos balesetet, amely az általunk szállított orvostechnikai eszközzel kapcsolatban történt.

• يجب الإبلاغ فوراً عن أي حادث خطير وقع فيما يتعلق بالجهاز الطبي الذي زودنا به إلى الجهة الصناعية والسلطة المختصة في الدولة العضو التي يقع فيها.

REF 31520 - 31521 - 31522

MD

CE



Gima S.p.A.  
Via Marconi, 1 - 20060 Gessate (MI) Italy  
gima@gimaitaly.com - export@gimaitaly.com  
www.gimaitaly.com  
Made in Pakistan



**FRANÇAIS****Applications :**

L'otoscope Gimalux ne doit être utilisé que pour examiner le conduit auditif externe et pour un examen général non invasif. Contrairement aux modèles traditionnels, cet otoscope utilise une ampoule halogène et des fibres optiques pour véhiculer le faisceau lumineux. Les otoscopes Gimalux sont livrés dans une boîte et accompagnier des spéculums jetables.

**Précautions :**

Cet otoscope ne doit être utilisé que pour examiner l'oreille lorsqu'un spéculum est monté. Appliquez la pression très attentivement lors des tests pneumatiques. Le produit ne peut pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées dans ce mode d'emploi. N'utilisez pas l'appareil s'il est endommagé. Contactez votre revendeur. Évitez toute réparation précaire. Les réparations doivent être effectuées exclusivement avec des pièces de rechange d'origine à installer en fonction de l'utilisation prévue.

**FONCTIONNEMENT****Pose du spéculum :**

L'otoscope ne peut être inséré dans le conduit auditif que lorsqu'un spéculum à usage unique est installé.



Poussez le spéculum sur l'instrument de sorte que la saillie de l'instrument s'engage dans la fente du spéculum (1). Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le spéculum sur l'otoscope.

**Loupe :**

La lentille (2) grossit environ 3 fois et peut toujours être retirée.

**Porte d'insufflation :**

Une pompe d'insufflation peut être fixée à la porte.

**Éclairage général :**

Cet otoscope peut être utilisé avec ou sans spéculum pour l'éclairage général, tel que la cavité buccale ou la peau. Évitez tout contact avec la peau sensible ou en cas de lésions.

**Remplacement de l'ampoule :**

Dévissez (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) la tête de l'otoscope de la poignée et retirez l'ampoule en la tirant vers le bas (3). Remplacez la nouvelle ampoule en la poussant dans la tête, comme l'illustre dans l'image. Avant de retirer l'ampoule, assurez-vous que l'instrument a été éteint pendant quelques minutes, sinon vous risquez de vous brûler.

**Poignée :**

La poignée de la batterie est utilisée pour alimenter l'otoscope Gimalux.

**Batteries (en option) :**

2 piles alcalines (AA / Lr6).

**Connecteur du dispositif médical :**

Filetage interne dans la tête de la poignée (4).

**Mise en marche :**

Appuyez sur l'interrupteur vers le bas (5).

**Mise à l'arrêt :**

Appuyez sur l'interrupteur vers le haut (5).

**Remplacement des batteries :**

Dévissez la tête (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) et retirez les piles usagées. Insérez de nouvelles piles en respectant la bonne direction (polarité). Nettoyage et stérilisation

**Tête d'otoscope :**

Nettoyez l'extérieur avec un chiffon doux, imbibé de coton, éventuellement imbibé d'alcool. La stérilisation au gaz est autorisée. Ne plongez pas le dispositif dans un liquide.

**Spéculum jetable :**

Comme ils sont jetables, ils ne peuvent être utilisés qu'une seule fois. N'essayez pas de les nettoyer car le spéculum pourrait être endommagé et blesser le patient.

**Poignée :**

Nettoyez avec un chiffon humide ou une lingette imbibée d'alcool.

	Attention: lisez attentivement les instructions (avertissements)
	À conserver dans un endroit frais et sec
	Fabricant
	Code produit
	Dispositif médical conforme au règlement (UE) 2017/745
	Disposition DEEE
	Identifiant unique de l'appareil
	Suivez les instructions d'utilisation
	À conserver à l'abri de la lumière du soleil
	Date de fabrication
	Numéro de lot
	Appareil de type B
	Dispositif médical
	Représentant autorisé au Royaume-Uni
	Représentant autorisé en Suisse



**Élimination des déchets d'EEE:** Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Les utilisateurs doivent remettre leurs appareils usagés à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets d'EEE.

**CONDITIONS DE GARANTIE GIMA**

La garantie appliquée est la B2B standard Gima de 12 mois.